



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisans

Question écrite n° 111847

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur une récente étude de l'INSEE qui montre qu'entre 1990 et 2005 le nombre d'artisans est passé de 750 000 à 650 000, et lui demande s'il ne trouve pas ce phénomène particulièrement inquiétant pour l'économie et la vitalité de notre économie et si les causes réelles de cette baisse qui concerne, comme le dit le slogan bien connu : « La plus grande entreprise de France, l'artisanat » ne devrait pas faire l'objet d'une étude très documentée, voire d'une mission d'information parlementaire propre à éclairer ses choix stratégiques à l'avenir, dans ce domaine particulier. Chaque maître artisan n'est-il pas comme une véritable bibliothèque de savoir, et chaque artisan de perdu comme une bibliothèque qui aura brûlé...

Texte de la réponse

L'étude de l'INSEE, « Moins d'artisans, des professions libérales en plein essor », publiée en novembre 2006 dans « France portrait social », porte uniquement sur les non-salariés de l'artisanat, c'est-à-dire principalement sur les artisans qui exercent en tant qu'entrepreneurs individuels. Cette approche de l'artisanat est donc parcellaire, car elle occulte l'exercice sous forme sociétale. Un changement de nomenclature statistique est intervenu en 1993, par conséquent il est préférable, par souci de cohérence, de se référer aux évolutions entre 1993 et 2005. Dans l'artisanat, le nombre d'entreprises individuelles a bien diminué depuis 1993, mais au profit des sociétés dont le nombre a parallèlement augmenté. Au total, le nombre d'entreprises artisanales a progressé sur la période. Ainsi, au 1er janvier 2005, 865 200 entreprises artisanales sont-elles dénombrées en France (y compris dans les départements d'outre-mer), soit une augmentation de 4,7 % depuis 1993. Ces évolutions confirment le dynamisme de l'artisanat dans l'économie française. Elles révèlent, en outre, une préférence accrue dans l'artisanat, comme dans l'ensemble de l'économie, pour l'exercice sous forme sociétale.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111847

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12645

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1910